



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Fonctionnement: Hauts-de-Seine

Question écrite n° 39345

### Texte de la question

M Guy Ducolone attire l'attention de M le ministre délégué auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports, chargé des transports, sur la vente par la SNCF de terrains situés boulevard Rodin à Issy-les-Moulineaux (92). Il lui rappelle qu'il s'agit de deux parcelles de 1 230 mètres carrés et 1 080 mètres carrés sur lesquelles sont implantés six logements locatifs occupés par des cheminots. L'annonce de la mise en vente de ces terrains - à un prix de 2 040 francs le mètre carré - a d'ores et déjà provoqué une affluence de promoteurs privés, attirés par la perspective de réaliser une opération immobilière juteuse. Cette situation appelle deux remarques : 1° En premier lieu, ces terrains sont occupés par des familles de cheminots, qui payent un loyer modeste et qui risquent en cas de relogement d'être pénalisées par des loyers plus élevés ; 2° En second lieu, ces terrains, à caractère public, d'ores et déjà occupés par l'habitat de type social vont contribuer à rencherir la flambée spéculative que l'on constate dans l'agglomération parisienne, notamment depuis la mise en œuvre des différentes mesures du plan Mehaignerie. Il lui rappelle que, dans les Hauts-de-Seine, plusieurs dizaines de milliers de familles sont inscrites sur les listes de demandeurs de logements locatifs sociaux. Il serait nécessaire, pour répondre aux besoins, de donner la priorité à la construction et à la réhabilitation HLM et non de favoriser la promotion immobilière spéculative. Il lui demande en conséquence de lui communiquer tous renseignements relatifs à cette affaire et d'agir pour éviter que ces terrains ne servent à rencherir la spéculation immobilière et pour qu'ils soient réservés à la construction sociale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Ducolone Guy](#)

**Circonscription :** - COM

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 39345

**Rubrique :** Sncf

**Ministère interrogé :** transports

**Ministère attributaire :** transports

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 avril 1988, page 1739